



Date : le 20 avril 2018

La Municipalité de La Pêche est actuellement à la recherche de candidatures pour combler le poste saisonnier (saison estivale) suivant :

CHEF DE CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2018
(Camp de jour de la Municipalité de La Pêche)

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité et la direction de la responsable des loisirs et en ayant comme objectifs principaux la bonne gestion du camp de jour et la sécurité et le divertissement des enfants, le ou la chef de camp de jour doit gérer, encadrer et superviser tous les membres du personnel du camp de jour en plus de veiller à la planification, à l'organisation et à la gestion des activités du camp de manière à assurer son bon déroulement et à offrir un service hors pair. Les tâches principales liées à ce poste consistent à :

1. Gérer la planification, l'élaboration et la réalisation de la programmation hebdomadaire et quotidienne du camp de jour;
2. Vérifier la programmation établie par les animateurs et s'assurer qu'elle répond aux objectifs et aux besoins;
3. Assurer l'administration générale du camp;
4. Superviser, coordonner, encadrer, motiver et conseiller son équipe d'animation, soutenir le travail du personnel d'animation dans l'organisation et la réalisation des activités, participer aux activités et tâches liées à la formation du personnel d'animation, et remplacer les animateurs en cas d'imprévu;
5. Participer à la préparation des activités, des jeux et des sorties prévues, et assurer leur bon déroulement; apporter les modifications à l'horaire hebdomadaire et quotidien de programmation au besoin;
6. Préparer l'horaire de travail du personnel du camp de jour;
7. Animer les réunions d'équipe et(ou) les autres réunions jugées nécessaires, et en établir l'horaire;
8. Assurer le maintien d'une bonne communication avec tous les intervenants et les parents;
9. Au besoin, répondre aux questions et aux plaintes des parents et des autres intervenants, et résoudre les conflits;
10. Gérer les situations de crise et consulter la responsable des loisirs au besoin;
11. Veiller à l'application des règles de sécurité et de bonne conduite et du code de vie du camp;
12. Assurer la sécurité des enfants en tout temps par une surveillance constante et soutenue des enfants, des lieux et des équipements utilisés;
13. Veiller au bon fonctionnement, à l'entretien et à l'utilisation sécuritaire du matériel et des équipements et rapporter au responsable du service des loisirs toute anomalie dans les plus brefs délais;

14. Présenter un compte rendu hebdomadaire au responsable du service des loisirs et préparer les rapports demandés, y compris un rapport final;
15. Participer à la préparation, à l'installation, au démantèlement et à l'inventaire des lieux et du matériel du camp de jour;
16. Veiller au rangement et à la propreté des locaux;
17. Prodiguer les premiers soins au besoin;
18. Exécuter toute autre tâche liée à l'emploi.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

1. Avoir une formation collégiale ou universitaire complétée ou en cours [ATOUT : dans un champ d'études pertinent, par exemple en loisirs, enseignement, techniques de garderie];
2. Posséder une expérience de travail en animation d'au moins deux saisons auprès de groupes d'enfants [ATOUT : posséder un Diplôme d'aptitude à la fonction d'animateur (DAFA) ou une formation ou une expérience pertinente en animation de groupe d'enfants de 5 à 12 ans];
3. Être disponible du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h ou de 9 h à 17 h, du 16 juin au 17 août 2018;
4. N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi;
5. [ATOUT* : posséder un certificat en premiers soins /RCR valide et reconnu];
6. Sens développé des responsabilités, maturité, jugement, autonomie;
7. Capacité de gérer du personnel et esprit d'équipe;
8. Capacité de résolution de problème, bonnes relations interpersonnelles, professionnalisme;
9. Sens de la planification, du leadership et de l'organisation;
10. Dynamisme, confiance en soi;
11. Être disponible pour la formation pré-camp et toute autre formation jugée nécessaire par la direction du camp, comme une formation en premiers soins ou en animation;
12. Participer à toutes les réunions exigées par l'employeur.

* À défaut de détenir ces formations, le candidat ou la candidate devra obligatoirement suivre les formations offertes par la Municipalité.

DURÉE DE L'EMPLOI : Du 11 juin au 17 août 2018, et journées de formation pré-camp. Toute formation pré-camp sera rémunérée. Horaire de travail à temps plein de 40 h / semaine du 11 juin au 17 août 2018.

LIEU DE TRAVAIL : École secondaire Des Lacs, 32, chemin Passe-Partout, La Pêche (Québec), JOX 2W0.

CONDITION SALARIALE : De 18,55 \$ à 20,55 \$/heure selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature et curriculum vitae au plus tard le **11 mai 2018 à 15 h** par courriel à d.patry@villelapeche.qc.ca ou à l'adresse suivante :

Responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
Municipalité de La Pêche
Poste saisonnier – Chef de camp de jour
1, route Principale Ouest
La Pêche (Québec)
J0X 2W0

Nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.